



Source : <https://www.sortirdunucleaire.org/Reunion-publique-organisee-par-le>

Réseau Sortir du nucléaire > Presse > Nos communiqués de presse > **Réunion publique organisée par le Réseau "Sortir du nucléaire" et la Criirad sur la contamination au tritium en Ile-de-France par le CEA Valduc**

16 mars 2011

Réunion publique organisée par le Réseau "Sortir du nucléaire" et la Criirad sur la contamination au tritium en Ile-de-France par le CEA Valduc

Invitation à la réunion publique organisée par le Réseau "Sortir du nucléaire" et la Criirad sur la contamination au tritium en Ile-de-France par le CEA Valduc

Ce jeudi 17 mars - 20h
au café "Chez Dom"
71, avenue du centenaire
Saint-Maur-des-fossés (94100)

Contact Presse :

Jean-Pierre MINNE
06 71 07 24 47

Communiqué de presse du 16 mars 2011 et invitation à la réunion publique

Alors qu'une grave catastrophe nucléaire touche actuellement le Japon, la poursuite de contamination radioactive au tritium en Ile de France inquiète les autorités

Le 4 novembre dernier, le CEA Valduc informait par communiqué de presse que deux salariés de la société 2M Process, entreprise prestataire basée à Saint Maur-des-Fossés, avaient été « exposés à une dose de tritium dépassant la limite autorisée au regard de leur classification professionnelle », déclenchant, une alerte de niveau 2 sur l'échelle INES qui en compte 7. 5 mois après l'incident, qu'en est-il vraiment ?

Depuis quatre mois, les autorités minimisent l'évènement malgré la réalité de ses conséquences

Le Préfet du Val de Marne a envoyé une lettre aux médecins du secteur pour leur expliquer les enjeux de la grave contamination au tritium constatée en novembre dernier dans une entreprise de Saint Maur des Fossés. « Les enjeux de la contamination sont « sans conséquence directe » sur le plan sanitaire et « très faibles » sur le plan environnemental. Le Préfet reprend les arguments de l'ASN (Autorité de Sûreté Nucléaire) : « le tritium est éliminé très rapidement par la sueur et les urines (période biologique de 8 à 10 jours). »

Or des riverains de l'entreprise à la source de la contamination (non habilitée à travailler des matières radioactives) présentent encore des doses de 400 à 500 Becquerels par litre d'urine 4 mois après l'intervention de l'IRSN (Institut de Radioprotection et de Sûreté Nucléaire) et l'enlèvement du tamis moléculaire porteur de 200 millions de becquerels de radioactivité !

Pour 12 salariés de deux entreprises et « leurs visiteurs » (tous n'ont pas été identifiés) l'IRSN a évalué de 0,5 millisieverts à 5 millisieverts les doses reçues. Par comparaison, la contamination annuelle moyenne d'un salarié du nucléaire à Valduc est de 0,027 millisieverts !

Les mesures faites en février 2011 à Saint Maur des Fossés montrent que les lieux sont toujours contaminés, même si la radioactivité a diminué. Par comparaison on relève encore 4,6 Becquerels par mètre cube d'air sur le secteur pour 0,8 à 0,025 autour du CEA de Valduc et 759 Becquerels par kilo pour les végétaux frais pour 21 becquerels à Valduc. Soit 100 fois la norme pour l'air et 400 fois pour les végétaux.

Sans nul doute, compte tenu de l'importance et de la persistance de cette contamination, on peut affirmer que le tamis moléculaire qui a séjourné de septembre 2009 à Bondoufle (Essonne) et du 28 avril au 4 novembre 2010 à Saint Maur des Fossés ont contaminé durablement locaux, habitants et environnement.

A l'initiative d'habitants du quartier, une réunion publique est organisée avec le Réseau Sortir du Nucléaire et la CRIIRAD

Les habitants de Saint Maur des Fossés et Bondoufle continuent d'être inquiets. Ils ont décidé de se réunir le 17 mars prochain à 20 h au 71 avenue du Centenaire à Saint Maur pour trouver des réponses à leurs questions : Pourquoi certaines entreprises ont-elles déménagé avec l'aide du CEA et que d'autres très concernées elles aussi n'ont pas reçu l'aide nécessaire ? Pourquoi certains riverains n'ont-ils pas été sollicités pour des bilans urinaires ? Pourquoi certains ont eu à régler les frais d'envoi des prélèvements ? Quel peut être le préjudice sanitaire réel subi ?

La CRIIRAD et le Réseau "Sortir du nucléaire" essaieront, en toute indépendance, de répondre à ces questions. Maître BUSSON avocat du Réseau apportera des informations sur les suites juridiques de cette contamination puisque les deux associations ont déposé plainte et ont demandé l'ouverture d'une information judiciaire.

Alors que les déclarations des responsables politiques se succèdent pour défendre l'industrie nucléaire française, malgré la catastrophe japonaise en cours, le scandale de la contamination au tritium en Ile-de-France par le CEA Valduc et la manipulation et dissimulation de l'information dans cette affaire, nous rappelle que nous devons être très prudents face aux discours officiels sur les risques et dangers du nucléaire.

Contact Presse :

Jean-Pierre MINNE
06 71 07 24 47